

AKF PLOMBERIE SERVICES

Société par actions simplifiée au capital social de 1.000 Euros
Siège social : 266 Avenue Daumesnil

75012 PARIS

844 070 532 RCS de PARIS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS ORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 1^{er} **JUIN 2026**

Le premier juin deux mille vingt-six,

La soussignée la société - SAS PKFC BâtiGroup, immatriculée sous le numéro 993 152 131 RCS PARIS, agissant en qualité d'associé unique de la société "AKF PLOMBERIE SERVICES", Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros, divisé en 100 actions de 10 Euros chacune,

En présence de Monsieur Kévin FILLIATREAU en qualité de Président ;

A pris les décisions suivantes :

- Démission et remplacement du Président,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION :

L'associé unique prend acte de la volonté de Monsieur Kévin FILLIATREAU de démissionner de ces fonctions de Président de la société à compter de ce jour.

En remplacement, l'associé unique décide de nommer en qualité de Président pour une durée illimitée :

La société PKFC BâtiGroup, société par actions simplifiée au capital social de 2.000 Euros, dont le siège social est 266 Avenue Daumesnil à PARIS (75012), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 993 152 131,
Représentée par Monsieur Kévin FILLIATREAU en qualité de Président

Il accepte les fonctions pour le compte de la société.

L'associé unique décide de fixer ultérieurement la rémunération du Président.

DEUXIEME DECISION :

L'Associé unique, en conséquence de la décision qui précède, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique et Président après lecture.

**Pour la SAS PKFC BâtiGroup
Associée Unique et Président
Monsieur Kévin FILLATREAU**